Procès-verbal

Commission Pratiques féminines

Réunion du : **A :**	Jeudi 6 Mai 2021 Besançon – Salle District 9h30 – 12h00
Responsables de la commission :	Mrs Michel MALIVERNAY, Christophe GIRARDET.
Présents :	Mmes Stéphanie BARBIER – Claire LOUVRIER ; Mrs Marc TISSERAND – Michel MALIVERNAY– Christophe GIRARDET
Excusé :	Mr Patrice STEVENOT

****

Présentation rapide des membres présents avec intégration de Mme Claire LOUVRIER, élue Comite district DTB.

Le District de Haute-Saône est en réflexion pour intégrer une nouvelle personne au sein de la commission.

1°) FIN DE SAISON 2020-2021

Les deux districts sont sur la même longueur d'onde en envisageant des actions sur les trois derniers week-ends de juin 2021.
Chaque district organise ses engagements et communique directement avec ses clubs avec une échéance au 17 mai pour la Haute-Saône et 26 mai pour le Doubs/Territoire de Belfort.
En principe, les deux districts organiseront séparément leurs actions. Cependant un point sera fait après clôture des inscriptions et si besoin, les actions pourront être constituées avec des équipes des deux districts en fonction des engagements.

2°) CONVENTION ENTRE LES DEUX DISTRICTS

La commission, à l'unanimité souhaite poursuivre l'action en commun avec un travail autour de deux axes clairement identifiés :

- L'organisation des compétitions communes
- La réflexion, l'animation et le développement du football féminin.

Gestion administrative des compétions. Pour 2021/2022 (identique à 2020/2021) :

- U8 et U11 par chaque district pour les clubs relevant de son territoire
- U13, U15 et U17 par le district de Haute-Saône

- Séniores à 8, séniores à 11 et critérium loisir par le district Doubs/Territoire de Belfort.

Un point administratif est à faire dans chaque district avec le Président et le Directeur Administratif.
La convention pouvant être renouvelée par tacite reconduction, la commission à l'unanimité valide ce principe. Un temps d'échange avec les deux présidents est cependant à envisager.

3°) SAISON 2021/2022 : LES CATEGORIES D'AGE (voir tableau ci-joint)

Principe retenu : garder les mêmes règles et par conséquent ne pas modifier les catégories de l'automne 2020/2021 afin de faciliter la tâche de nos clubs.
Une seule modification retenue : ajustement de la catégorie « foot loisir » (appelée initialement « U18 loisir ») en l'élargissant aux séniores et en enlevant l'année U14F et bien entendu en modifiant le nom de la catégorie. Notre objectif par cette modification, est d'augmenter le nombre d'équipes dans cette catégorie et par conséquent de réduire au maximum les déplacements.
NB : Sachant que les équipes « U18 » peuvent participer à une compétition Ligue BFC, nous maintenons la catégorie « U17 » seule compétition permettant aux joueuses U14 et U15 de pratiquer le foot à 11.
A l'avenir, cette catégorie est susceptible d'être supprimée quand nous serons prêts à organiser une compétition « U15 à 11 ».

4°) SAISON 2021/2022 : LES COMPETITIONS

Le déroulement retenu pourrait être le suivant :

- Foot loisir : critérium ce qui signifie ni montées, ni descentes

- Foot à 11 (U17) et foot à 8 (séniores, U15 et U13):

    - Septembre-octobre : phase de brassage mixée avec une approche par niveau
    - Novembre : coupes « Crédit Agricole » avec la phase dite de poules
    - Mars à juin : championnats de printemps avec des groupes de niveau et phases finales des coupes.

- Séniores à 11 : une phase automne consacrée principalement au championnat dans la mesure où un certain nombre d'équipes joueront en Ligue au printemps suivant en vue de l'accession en R2.

- NB : la commission envisage un démarrage de la saison dès le premier week-end de septembre.

5°) SAISON 2021/2022 : CALENDRIER DE TRAVAIL

- Information aux clubs par ce PV fin mai 2021
- Pré-inscriptions des équipes par les clubs courant juin.
- Inscriptions officielles des équipes selon les règles de chaque district
    - 16 août pour Doubs/Territoire de Belfort
    - 31 juillet pour Haute-Saône

6°) A TRAVAILLER

A travers les échanges, trois thèmes seraient à travailler au cours de la saison 2021-2022 :

- Le recrutement des plus jeunes en lien avec la notion ou l'approche EFF
- Les groupements avec les conséquences (label, obligations …)
- L'organisation des territoires afin de constituer des entités permettant de jouer au premier niveau régional.

Prochaine réunion : jeudi 19 août 2021 à Vesoul à 9H30.

Le Représentant du District de la Haute-Saône,
Michel MALIVERNAY

Le Représentant du District de Doubs Territoire de Belfort,
Christophe GIRARDET